

ELIGIBILITE AU PEA-PME

Le Bélier annonce son éligibilité au dispositif PEA-PME et déclare respecter tous les critères d'éligibilité précisés par le décret d'application n°2014-283 publié en date du 4 mars 2014, à savoir :

- un effectif de moins de 5 000 salariés ;
- un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan inférieur à 2 milliards d'euros.

Les actions Le Bélier peuvent donc être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

Prochaine communication : Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2017, le 27 juillet 2017 (avant Bourse)

LE BELIER est un spécialiste en fonderie aluminium pour l'industrie automobile mondiale

Le Bélier est coté sur le Compartiment B d'Euronext Paris
ISIN : FR0000072399 – BELI



LE BELIER
Tél : 05 57 55 03 00
Site web : www.lebelier.com

ASSETCOM L COSTES
Tél : 01 42 74 66 77